



# ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

cancer du côlon

Question écrite n° 90103

## Texte de la question

Mme Marie-Line Reynaud attire l'attention de Mme la ministre de la santé et des sports sur la prévention des cancers colorectaux. Le cancer colorectal est le deuxième cancer le plus fréquent et la deuxième cause de mort par cancer et survient chez des personnes de plus de 50 ans. Grâce au dépistage et à l'amélioration des traitements, la mortalité décroît. En effet, plus un cancer est diagnostiqué tôt, plus il se soigne facilement, et plus les chances de survie sont importantes. Elle lui demande de lui indiquer quelles mesures le Gouvernement entend prendre afin d'assurer la promotion des dépistages de ces cancers.

## Texte de la réponse

En France, en 2010, le nombre de nouveaux cas de cancer colorectal est estimé à 39 000, dont 20 100 hommes et 18 900 femmes. Cette localisation cancéreuse se situe, en termes d'incidence, au troisième rang chez l'homme et au deuxième rang chez la femme. Elle se trouve au deuxième rang des décès par cancer dans les deux sexes. En vingt-cinq ans, la mortalité par cancer colorectal a diminué, de 1,3 % pour les femmes et de 1,1 % pour les hommes. Le dépistage organisé du cancer du colon a été généralisé à l'ensemble des départements fin 2008. Il est proposé tous les deux ans aux femmes et hommes de 50 à 74 ans ayant un risque moyen, c'est-à-dire ne présentant pas de facteurs de risque, soit environ 16 millions de personnes. Le dépistage repose actuellement sur un test de recherche de sang occulte dans les selles, le test Hémoccult, seul test évalué largement en population générale à ce jour. En cas de test positif, une coloscopie de diagnostic est proposée au patient. Le test et sa lecture sont pris en charge à 100 % par l'assurance maladie. Les médecins généralistes de chaque département ont été formés et participent à ce dépistage en informant leurs patients et en donnant le test à ceux qui ne présentent pas de facteurs de risque. La participation au dépistage organisé du cancer colorectal est estimée à 37 % pour 2007-2008. Tous les ans, au mois de mars, une grande campagne de communication pour le grand public « mars bleu » est organisée avec le concours de l'Institut national du cancer (INCa) afin d'informer et d'inciter les publics et les professionnels. Enfin, l'assurance maladie sensibilise les 45 000 médecins traitants via une campagne de visites de ses délégués.

## Données clés

**Auteur :** [Mme Marie-Line Reynaud](#)

**Circonscription :** Charente (2<sup>e</sup> circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 90103

**Rubrique :** Santé

**Ministère interrogé :** Santé et sports

**Ministère attributaire :** Travail, emploi et santé

## Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 5 octobre 2010, page 10755

**Réponse publiée le** : 22 mars 2011, page 2919